



VILLECHAUVE

Réglementation de la pêche au plan d'eau communal



SAISON 2025

CONDITIONS DE PÊCHE

✓ Période d'ouverture : (Une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure avant son coucher)

- Du 03 Mai au 14 Juillet 2025 _____ Tous les week-ends et les jours fériés
 - Du 21 Juillet au 14 Septembre 2025 _____ Tous les jours
- (Voir calendrier pêche 2025)

✓ 2 Lignes par pêcheur

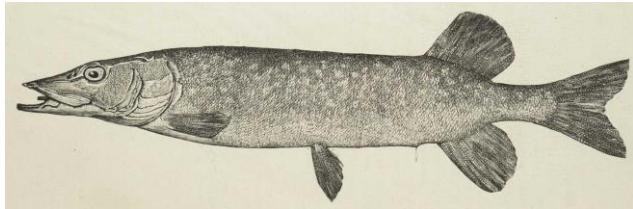
✓ Leurre artificiels et cuillères interdits

✓ Pêche interdite sur l'île

✓ Pêche en embarcation interdite

Le Brochet est soumis à la réglementation,

- Tailles : 60 cm
- Captures : 2 max.



TARIFS

	Adulte commune	Adulte hors commune	-16 ans hors commune
Carte à la demi-journée	5€	5€	2€
Carte à la Journée	7€	7€	3€
Carte à l'année	30€	35€	20€

Nb : La demi-journée du matin se termine à 13h et la demi-journée du soir commence à 13h.

CARTES DE PÊCHE VENDUES SUR PLACE

Les membres de l'association passeront pour collecter vos cotisations

La pêche est gratuite pour :

1. Les moins de 10 ans sous condition d'une seule ligne
2. Les moins de 16 ans de la commune



MERCI À VOUS DE RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LES ALENTOURS DU PLAN D'EAU